



RAPPORT DE MISSION

CAMBODGE

Missions de formation du 18 au 23 novembre 2019

à
Phnom Penh

PROGRAMME

- 2 missions de formation dispensée au sein de l'INAS (Institut National des Affaires Sociales), au profit des fonctionnaires, étudiants et membres d'ONG spécialisées dans la défense des droits de femmes et des enfants

Formateurs : Christine MARTINEAU, Amélie VILLAGEON, Ghislaine SEZE, Matthieu BAGARD, Isabelle DURAND

Formateurs en formation : Gaëlle GIRARDON, Sophie LARROQUE, Lucile GESTIN

- Mission de suivi dans le cadre des CETC : Christine MARTINEAU, Isabelle DURAND et Martine JACQUIN

défense sans frontière
avocats solidaires

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org



Introduction

Il était prévu 2 missions de formation, de 3 jours chacune, dispensées successivement.

La première mission était précédée d'une séance d'une demi-journée de préparation avec les co-formateurs cambodgiens.

Sur le plan matériel, nous avons pu bénéficier de l'aide précieuse de Kimlang qui a préparé notre intervention et qui nous a accompagné tout au long de celle-ci.

Martine JACQUIN, également présente, a assuré les fonctions de représentation de l'Association, discours et remise des diplômes, ainsi que les rendez-vous et prises de contact nécessaires à la réalisation de nos futures missions et un suivi des CETC et des stagiaires sur place.

Profitant du déplacement à Phnom Penh, Christine MARTINEAU et moi, avons également effectué une mission de suivi au sein des CETC.

1. Contexte de la mission

a) Missions de formation

Cette mission s'est déroulée dans le cadre du partenariat lié entre DSF-AS et le Ministère des Affaires Sociales et l'INAS à Phnom Penh.

Elle fait suite aux 2 missions de formation effectuées en 2017 et 2018 par DSF-AS sur le même sujet au profit des enseignants et étudiants futurs enseignants de la région de Takeo, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et de l'Institut universitaire de Takéo.

b) Mission de suivi au sein des CETC

Cette mission a été relativement succincte puisqu'à ce jour :

- Dans le dossier 002/002, la décision en appel est toujours en délibéré. Reste en suspens la question de la culpabilité de NUON CHEA, décédé après avoir interjeté appel de la décision.
- Dans le dossier 003, nous avons pu assister à l'audience (à la partie publique de ladite audience) relative aux appels croisés, interjetés par les co-procureurs et la Défense, à l'encontre de la décision de renvoi et de non-lieu rendue par les co-juges d'instruction à l'encontre des personnes mises en examen.



- Dans le dossier 004, dossier similaire sur le plan procédural au dossier 003 dans lequel la partie internationale des Juges d'instruction et des Co-procureurs tente de renvoyer les mis en examen devant la juridiction de jugement alors que la partie Cambodgienne s'oppose fermement à tout nouveau procès.

2. Objectifs de la mission

S'agissant plus spécifiquement de la mission de formation, celle-ci avait pour objectif de :

- Sensibiliser les stagiaires aux droits des femmes et des enfants souvent méconnus et donc peu respectés, notamment dans les zones rurales.
- Donner des outils juridiques aux travailleurs sociaux et membres d'ONG afin que ces derniers puissent utilement conseiller les victimes de violations graves du droit des femmes et des enfants.
- Mettre en lien les travailleurs sociaux et les ONG afin de permettre une prise en charge des cas les plus graves.

3. Bénéficiaires directs et indirects des activités

Bénéficiaires directs : les fonctionnaires, étudiants, membres d'ONG

Bénéficiaires indirects : les personnes en contact avec les bénéficiaires directs soient les personnes prises en charge par les travailleurs sociaux ou les membres d'ONG et plus généralement toute personne en contact avec les bénéficiaires directs.

Nous étions assistés des co-formateurs Cambodgiens suivants :

- Nary CHAN, Consœur en activité, parfaitement bilingue dont la famille est à Lyon et qui a déjà participé à la formation en 2018.
- Oudam VITHEA, juriste francophone qui a déjà assuré des missions de co-formation et qui est rompu aux techniques mises en œuvre, parle très bien français. Il travaille à l'Inspection du travail et contrôle des usines de textile. Il a souhaité participer bénévolement à cette formation, en qualité de membre DSF AS.
- YIM YATHAROT un ami de Oudam qui a accepté de remplacer, en urgence, Victoria SOK empêchée.
- SOCHEATA, l'assistante salariée par DSF aux CETC qui a accepté de remplacer le co-formateur indisponible au dernier moment
- Sothivithureak CHINDA, un ami de Socheata, licencié en droit francophone
- Utdom ROS, qui a remplacé Nary appelée pour une audience

**défense sans frontière
avocats solidaires**

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org



4. Le déroulement de la mission

Nous avons, pour la première formation, prévue sur une durée de 3 jours, accueilli le nombre de stagiaires attendus, soit environ 150. Ce premier groupe était majoritairement composé de professionnels, travailleurs sociaux fonctionnaires et salariés d'ONG, avec quelques étudiants.

Compte tenu de ce nombre important de stagiaires, nous avons prévu de former cinq groupes, chacun confié à un formateur confirmé, épaulé par des co-formateurs n'ayant pas terminé le cursus de la formation de formateur et des co-formateurs Cambodgiens.
3

Les stagiaires étaient en nombre à peu près équivalent dans chaque groupe. Nous avons demandé qu'ils soient répartis dans les groupes de façon à ce que chaque profession ou catégorie soit représentée de manière équivalente.

Nous disposions de salles convenables, bien qu'un peu exigües eu égard au nombre de stagiaires, mais munies de chaises avec tablette intégrées qui permettent difficilement une configuration malléable de la pièce en vue de la formation.

Néanmoins, sur le plan matériel celle-ci a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Les stagiaires ont été très intéressés et ont participé assidument tout en étant très impliqués.

Concernant la deuxième formation, presque exclusivement réservée aux étudiants de l'INAS car elle incluait le samedi, le nombre de stagiaires était nettement inférieur à celui qui était prévu puisque seule une quarantaine de personnes s'est présentée pour cette formation.

Il est apparu que, bien que les dates et la liste des stagiaires aient été fixées par le Directeur, le déroulement le jour même du début de la formation, d'un concours présenté par une majorité des étudiants, ne leur a pas permis de participer.

La responsable de formation de l'INAS, présente tous les jours, était très contrariée et nous a présente ses excuses...

Nous avons donc formé deux groupes d'une vingtaine de stagiaires chacun, ce qui nous a permis d'être plusieurs formateurs en charge de chaque groupe et donc de travailler dans des conditions plus confortables.

Nous étions en effet assez fatigués d'avoir dispensé une formation de 3 jour consécutive et soulagée de ne pas avoir la charge de reprendre seuls une formation de même durée.

Cette deuxième formation s'est également déroulée dans de bonnes conditions, avec des stagiaires étudiants intéressés et actifs.



Cette semaine de formation s'est achevée par une cérémonie de remise de diplômes à laquelle les stagiaires sont très attachés.

Les autorités présentes pour cette cérémonie de clôture, à l'instar de celles qui avaient présidé l'ouverture, nous ont remerciés en insistant sur l'importance de telles formations aux Droits fondamentaux.

Un dîner avec nos co-formateurs et nos « anciens » précieux soutiens sur place, le soir de la journée de préparation, puis le dernier soir, ont permis de souder des liens d'amitié importants pour l'organisation et le bon déroulement de ces missions.

5. Remarques et conclusions.

Points positifs de la mission :

- Pertinence des sujets abordés par rapport aux attentes des bénéficiaires de la formation (violences sexuelles et VBG, droit de se marier/ne pas se marier, droits autonomes de l'enfant, etc.) ;
- Durée de chaque formation appropriée (3 jours / la durée pourrait éventuellement être un peu plus courte - 2 jours et demi - pour permettre une journée de césure entre les deux formations) ;
- Techniques de formation horizontales pertinentes et favorisant la participation de toutes/tous (réussite des jeux de rôle).

Point à améliorer :

- Consacrer davantage de temps à la journée de préformation avec les co-formateurs afin de bien les sensibiliser aux techniques de formation et de les aider à intégrer dans le détail l'itinéraire pédagogique ;

Fait le 10 janvier 2020

Pour l'équipe DSF AS,

Isabelle DURAND

**défense sans frontière
avocats solidaires**

18 rue Saint-Yves
75014 Paris, France

+33 (0)6 84 48 97 17

contact@
defensesansfrontiere.org